



BRUNO
FABRE
MAIRE
DE
NALLIERS

(pour

le bien-être et l'attractivité
de Nalliers,

- *Encore et toujours l'implication de nos associations et de leurs bénévoles pour l'animation de notre territoire,*
- *Un nouveau directeur à l'Ecole G.BRASSENS à qui nous souhaitons la bienvenue,*
- *Un conseil des Sages mis en place...*

Voici quelques unes des informations que vous trouverez dans cette seconde édition du flash info.

Dans l'attente de vous rencontrer aux vœux du Maire qui auront lieu le 19 janvier à 19h à la salle des fêtes, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

Très Cordialement,

Bruno FABRE

BÂTIMENTS ET VOIRIE

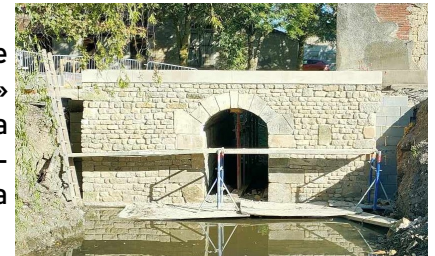


Travaux Rue Jean Moulin

Les travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin sont terminés. Ceux-ci regroupent l'effacement des réseaux électriques et télécoms, la modernisation de l'éclairage public, la sécurisation de cet axe principal de la commune et la création de cheminement doux. Ce maillon cyclable sera prochainement prolongé jusque Mouzeuil Saint Martin.

Pont rue Port

Les travaux du pont situé dans la rue du port et enjambant « La Douve » sont pratiquement terminés : reste la pose d'un garde-corps et l'empierrement des angles. Il restera fermé à la circulation des véhicules motorisés.



Travaux rue Edith Piaf et lotissement de l'Alouette

Concernant la rue Edith Piaf, les travaux sont en cours d'achèvement reste les plantations de végétaux à réaliser. Pour les travaux de voirie de la tranche 2 du lotissement de l'Alouette reste à faire l'enrobé sur la bande roulement et la plantation des végétaux. Dès la fin des travaux, la vitesse dans ce lotissement sera limitée à 30 km.

Eclairage public

Dans un contexte de sobriété énergétique, les élus ont décidé de modifier et d'uniformiser les horaires d'éclairage public sur la commune. Ainsi, l'éclairage public est éteint de 21h00 à 6h45, permettant aux usagers ayant des retours tardifs ainsi qu'aux écoliers le matin d'avoir des rues éclairées. Un point sur ces gains énergétiques sera fait en fin d'hiver pour voir s'il faut maintenir ou modifier cette plage de fermeture d'éclairage.



Nalliers
entre plaine et marais

FLASH'
NFOS

n°2

VIE ECONOMIQUE

Au revoir Les P'tites Puces !

Deux ans et demi après avoir signé la convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF), pour l'acquisition des P'tites Puces, le projet d'aménagement de cette zone commerciale classée UE et AU va enfin pouvoir débuter.

Pourquoi autant de temps ? Après deux procédures juridiques simultanées marathon, l'EPF a eu gain de cause pour l'acquisition par préemption du site à l'abandon.

Maintenant que vont devenir les P'tites Puces ?

L'EPF va lancer deux démarches conjointes. La première pour per-

mettre la démolition du bâtiment en respectant des étapes comme le désamiantage puis la gestion des fluides pour terminer par la destruction et l'évacuation des gravats. La seconde portera sur la faisabilité du projet d'une double implantation, économique et de l'habitat. Cette seconde phase sera menée conjointement avec la Mairie. A cette occasion, la municipalité ne manquera pas de consulter les habitants de Nalliers sur quelles perspectives réalistes et viables verraient-ils sur cet emplacement foncier qui s'est libéré.

Il nous tarde de voir arriver les premières entreprises de travaux sur le site.

Nous nous réjouissons d'avoir assisté à la reprise du très connu et unique Hôtel Restaurant Nalliézais Le Cheval Blanc par Jessica et Tanguy qui régaleront les papilles de leurs clients quotidiennement midi et soir. Soucieux de rester dans la lignée de leurs prédécesseurs, l'établissement est le lieu d'entraînement du club de Billard local qui permet aux adhérents de se perfectionner et s'aligner sur des compétitions pour bien y figurer. Nous souhaitons pleines réussites dans l'activité du Cheval Blanc nalliézais.

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle activité est présente sur la commune. Depuis la rentrée, Esprit Judo a mis en place un cours de TAÏSO le jeudi soir. Cette pratique rencontre déjà un franc succès.

D'autre part, en plus d'animer notre commune avec leurs manifestations, A Tché fêtes ont fait preuve, de nouveau, de générosité. En effet, cette année, ce sont 3 associations qui ont reçu un don. L'Esprit Judo, la maison de retraite de Nalliers et Tous avec Lulu (association luttant contre la Mucoviscidose) ont perçu 300€ de la part de A tché fêtes.

ECOLES

La rentrée de Georges Brassens s'est effectuée en présence du nouveau directeur, M. Régis Pelletant. Bienvenu à lui qui est aussi nouveau résidant de la commune.

Les effectifs sont de 167 élèves à ce jour. Malgré les prévisions nationales en baisse, l'école stabilise ses effectifs notamment grâce à de nouveaux arrivants. L'école des Hironnelles voit, quant à elle, ses effectifs diminués à 34 élèves.

Des travaux de sécurité et d'agréments ont été effectués au sein des deux structures, un système anti-intrusion à Chevrette et le même est à l'étude à G. Brassens pour une mise en place prochaine.

Toujours concernant la sécurité, M Guttin, policier municipal, va régulièrement sur les deux sites pour rappeler aux familles que le stationnement ne se fait pas de façon anarchique.

Il peut aussi intervenir à la demande des écoles pour faire de la prévention auprès des enfants notamment sur les risques liés aux réseaux sociaux.

Un potager a été réalisé aux Hironnelles par nos employés.

Le pont de bois menant de L'école G Brassens à la cantine devenait dangereux, il a été totalement refait par M Tessier, employé communal.

Point pédagogique : le parc informatique étant obsolète ou vieillissant, l'acquisition de nouveau matériel a été effectuée pour les deux écoles. Ce dispositif va se poursuivre.

Depuis la rentrée, les familles disposent d'un nouvel outil de réservation pour la cantine. Grâce à ce logiciel, les réservations peuvent être anticipées, données en temps réel au cuisinier qui peut désormais prévoir ses commandes plus finement.



SOCIAL

FINANCES

Le SYDEV, qui négocie pour nous les tarifs de l'électricité, nous indiquait une forte hausse pour 2023 et nous demandait de prévoir 150 000 € pour cette année (80 700€ en 2021 et 88 500€ en 2022). Malgré cette demande nous avons budgété 135 000 €. En effet, nous avons pris des mesures (réduction des heures d'éclairage public, installations de radiateurs performants, remplacement de l'éclairage existant par des leds, baisse du chauffage pendant les périodes de vacances scolaires...). Ce pari sur les économies d'énergie devrait être gagné car, alors qu'il reste à financer encore le mois de novembre (décembre étant payé en 2024), nous avons dépenser actuellement 95 700 €.

Malgré l'augmentation des charges de fonctionnement, nous avons continué à investir sans avoir recours à l'emprunt : bâtiments communaux (salle des fêtes, école de Chevrette...), voirie (rue Edith Piaf, rue Maurice Ravel, chemin des Grivrières, pont du Port, lotissement...), matériels (achat d'un tracteur, d'ordinateurs, panneaux leds...).

CONSEIL DES SAGES

Le conseil des sages, avec l'accord de la mairie, est composé de plusieurs commissions qui proposent aux élus des projets. Les réalisations 2022 - 2023 : L'embellissement du calvaire, la mise en garde sur l'état du pont du port, le fleurissement du puits de l'ancienne gare, le chenil nettoyé par les agents communaux (des laisses, colliers et un lecteur de puces ont été achetés) et l'achat groupé de pellets qui fut un vrai succès. Afin de renouveler cette expérience, nous proposons aux personnes intéressées de contacter :

pour les Huttes	:	Me Evelyne Loir	au	07.78.26.69.24
pour chevrette	:	Marie-Jo Majou	au	06.10.81.32.51
pour Nalliers	:	Erick Simakine	au	06.37.37.58.40

D'autres projets sont en cours mais non aboutis car ils dépendent des services administratifs extérieur à la commune. Comme on dit chez nous en Français régional : « Y vous souhaitons de bounes faetes de Nau, faut qu'o sége baï ! Osa tu compris ? » (Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël, il faut que ce soit bien ! Avez-vous compris ?)

Les Sages

La salle dite Relais voit son occupation étendue. Outre l'accueil pour aider les Nalliézais dans leurs démarches administratives, elle est aussi occupée par un club couture. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie ou l'office socio-éducatif (activités)

Merci aux nombreux bénévoles qui sont présents pour préparer, livrer et accueillir les bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

Le portage des repas les week-ends est plébiscité par nos aînés. Aux bénévoles qui prennent de leur temps : Merci. Cela dégage du temps aux porteurs de la semaine pour discuter, se poser avec nos aînés. Certains n'ont que peu de visites.

David Bordin, le cuisinier a développé son activité de traiteur. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Il a été remplacé par Wulfran Du Pré la Tour. La résidence Fleurie compte actuellement 57 résidents, 88% viennent de Nalliers et 15 kms aux alentours.

EHPAD

La résidence est à la recherche de bénévoles, si vous avez un peu de temps à consacrer aux résidents, vous êtes les bienvenus. Le Marché de Noël de l'EHPAD aura lieu le 2 décembre à la résidence (il reste également des places pour les exposants).



Nalliers
entre plaine et marais

FLASH'
INFOS

n°2

ATTRACTIVITE

Propreté :

Malgré les caprices météorologiques, nos agents communaux ont effectué énormément de travail de tontes, de débroussaillage, d'entretien, de plantation ... pour avoir une commune la plus propre possible. Tout n'est pas parfait, nous avons investi pour faire plus avec l'achat d'un tracteur et d'un desherbeur à eau chaude

Pour rappel : la plateforme de valorisation des végétaux (rue Tivoli) est ouverte aux habitants de Nalliers tous les samedis matin de 09 h 00 à 12 h 00 sauf période de fêtes et de canicule. Le but est de valoriser uniquement les déchets verts et de les redistribuer gratuitement sous forme de compost. La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui permettent le bon fonctionnement de cette structure.

Embellissement :

Place du cimetière :

Les massifs le long de la RD 949 ont été réaménagés pour un entretien plus aisé. Ces réaménagements ont été poursuivis par les abords du cimetière. Les bancs ont été réinstallés après la pose du vernis sur le béton poreux et des travaux de peinture.

Communication :

Pour rappel les moyens de communication de la commune : l'application My Mairie, le site internet, la page Facebook, le bulletin municipal et le FLASH'INFOS.

Route de Saint Aubin :

Les massifs le long de la route de Saint Aubin ont été nettoyés et seront re-végétalisés prochainement par la plantation de différents végétaux.

IMPOTS

La commune n'a plus qu'un seul levier : la taxe foncière. Depuis le début du mandat, nous n'avons pas augmenté ces taux : propriétés bâties 33,04%, propriétés non bâties 45,04 %.

En 2022, le conseil communautaire a voté la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme moyen de paiement de ce service au lieu de la redevance. Le conseil municipal de Nalliers avait voté pour le maintien à la redevance par 14 voix pour et 4 contre le 6 septembre 2021.

